

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

**CULTURE ET DIASPORA : LE PERPÉTUEL REGARD
VERS LE PASSÉ?
ESSAI SUR LES RÉCENTES VAGUES DE MIGRATION DES JUIFS
DE FRANCE VERS ISRAËL**

Essai présenté

dans le cadre du programme de maîtrise en développement territorial
en vue de l'obtention du grade de maître ès sciences sociales

PAR

© **PHILIPPE-ANTOINE CHARBONNEAU**

Août 2018

Composition du jury :

Ndiaga Loum, directeur de recherche, Université du Québec en Outaouais

Martin Laberge, examinateur externe, Université du Québec en Outaouais

Dépôt initial le 20 avril 2018

Dépôt final le 29 août 2018

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS
Service de la bibliothèque

Avertissement

La diffusion de ce mémoire ou de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire « *Autorisation de reproduire et de diffuser un rapport, un mémoire ou une thèse* ». En signant ce formulaire, l'auteur concède à l'Université du Québec en Outaouais une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de son travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, l'auteur autorise l'Université du Québec en Outaouais à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de son travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits moraux ni à ses droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, l'auteur conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont il possède un exemplaire.

RÉSUMÉ

Cet essai a pour but d'explorer le cas d'une diaspora actuelle, soit celle des Juifs de France. Issus d'une diaspora considérée comme le modèle à la base du concept, plusieurs membres de cette diaspora ont récemment décidé d'immigrer vers Israël effectuant ainsi leur Alya, ou retour vers la mère patrie juive. Cependant, la majorité des Juifs de France ont la particularité de n'avoir jamais vécu en Israël : pourquoi donc entreprendre ce périple ? Nous essayerons de comprendre les raisons ayant motivé ce nouveau déplacement. Il y sera donc question du vivre ensemble, de relations ethniques et d'identités. Cette étude de cas basée, sur des sources documentaires secondaires, cherche à voir comment les concepts de culture et de diaspora influencent une décision de retour vers un pays dit 'd'origine', ainsi que le succès d'une telle démarche. Nous pensons que la culture est une considération centrale et que les réseaux diasporiques devraient continuer à jouer un rôle majeur dans la vie des individus et des groupes dispersés, mais que ces réseaux devraient avoir un certain mandat à ne pas outrepasser. Les liens qu'entretiennent et développent une diaspora avec son ou ses territoires et cultures sont abordés. On y discute aussi de la recrudescence d'actes racistes et antisémites en Europe. L'essai conclut que les membres d'une diaspora qui tentent un retour risquent de prolonger une perpétuelle quête d'identité et de provoquer de nouveaux déracinements. Cette courte exploration ouvre la porte pour des recherches plus exhaustives sur la situation actuelle et les concepts abordés.

Mots clés : Culture, diaspora, Juifs de France, Alya, immigration, identité, territoire

ABSTRACT

This essay means to explore the case of a contemporary diaspora, that of Jewish persons in France. Stemming from a diaspora considered to be at the base of the concept, several members of this diaspora have recently decided to immigrate to Israel, thus making their *Alya*, or return to the Jewish homeland. However, the majority of French Jews have never lived in Israel: why undertake this journey? We will try to understand the reasons for this new displacement. We will also discuss ethnic relations and identities. This case study based on secondary documentary sources looks at how concepts of culture and diaspora influence a decision to return to a 'homeland', as well as the success of such an approach. We believe that culture is a central consideration and that diaspora networks should continue to play a major role in the lives of individuals and dispersed groups, but that these networks should limit their role. The ties between a diaspora and their territories and cultures are discussed. There is also discussion of the recrudescence of racist and anti-Semitic acts in Europe. This essay concludes that members of a diaspora who attempt a return are at risk of extending a perpetual quest for identity and provoke new uprooting. This short exploration opens the door for more extensive research on the current situation and the concepts.

Keywords : Culture, diaspora, Jewish persons in France, *Alya*, immigration, identity, territory

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	vii
ABSTRACT.....	ix
TABLE DES MATIÈRES.....	xi
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
CHAPITRE 1 MÉTHODOLOGIE	4
1.1 APPROCHE METHODOLOGIQUE	4
1.2 PROBLEMATIQUE ET QUESTION DE RECHERCHE.....	5
1.3 OBJECTIFS DE L'ESSAI ET APPORT AUX SCIENCES SOCIALES	7
1.4 LIMITES DE L'ESSAI.....	8
CHAPITRE 2 CADRE THÉORIQUE	10
2.1 THEORIES ET CONCEPTS	10
2.2 CONCEPTUALISATION ET OPERATIONNALISATION	10
2.3 LA DIASPORA	12
2.3.1 Un terme qui convient.....	14
2.3.2 Un concept à bout de souffle?.....	15
2.4 LES RELATIONS ETHNIQUES	18
2.5 LE TERRITOIRE.....	20
2.6 LA CULTURE	21
2.6.1 Une 'boussole individuelle'	23
2.6.2 Culture et identité.....	24
CHAPITRE 3 ANALYSE	26
3.1 APPLICATION DES CONCEPTS AU CAS ETUDIE	26

3.2	LA DIASPORA JUIVE DE FRANCE.....	26
3.3	L'ALYA ET L'AGENCE JUIVE	28
3.4	LES RAISONS DES DEPARTS RECENTS	31
3.5	EXPERIENCES DE L'ALYA : POUR ET CONTRE.....	33
3.6	DIASPORA ET CULTURE : DES CONCEPTS DEPASSES?.....	34
	CONCLUSION GÉNÉRALE	38
	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	42

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La mondialisation a révolutionné plusieurs aspects de notre vie, tout particulièrement ce qui a trait au mouvement. De plus en plus de personnes, de marchandises et d'informations circulent à des vitesses toujours plus grandes vers des endroits qui étaient autrefois reculés. Plusieurs concepts complexes tels que la migration, la citoyenneté, l'ethnicité, les réfugiés, le nationalisme et l'identité sont maintenant analysés avec un regard nouveau. Plus rien ne semble figé dans le temps, tout semble s'entremêler et s'entrechoquer. En quoi cela a-t-il affecté les groupes humains : comment ceux-ci vivent-ils ensemble aujourd'hui? Comment interagissent-ils avec les autres groupes?

Depuis Fredrik Barth, nous savons que les frontières ethniques peuvent changer avec le temps et nous saisissons mieux comment se développent les mécanismes identitaires et les repères ethniques. La culture semble être le dénominateur commun pour plusieurs peuples et être à la base de l'identité d'une personne ou d'un groupe, car « l'homme est essentiellement un être de culture » (Cuche 2010, p.5). Les cultures ne sont pas figées : les identités culturelles sont « en construction et se redéfinissent sous l'effet des apports extérieurs » (Stoiciu 2013, p.22). Certains membres d'une communauté, d'un groupe passent leur vie entourée des leurs ; d'autres iront voir ailleurs, et cela pour des raisons différentes. La diaspora est un concept qui représente ces gens qui n'habitent plus dans leur pays d'origine mais qui ont gardé des aspects de leur culture d'origine. Il existe en fait plusieurs définitions de la diaspora, mais la plupart des chercheurs s'entendent pour dire que ce concept a trois axes majeurs d'identification : « le pays d'origine, le pays d'installation et l'ensemble des gens du pays qui vivent à l'extérieur. » (Stoiciu 2013, p.21).

Dans ce travail, nous analyserons et comparerons ces deux concepts : culture et diaspora. Nous prendrons en exemple le cas d'une diaspora actuelle, soit celle des Juifs de France, et tenterons de comprendre pourquoi plusieurs d'entre eux ont dernièrement décidé

d'émigrer vers Israël. Une des pistes pour expliquer ce phénomène se trouve dans l'actualité. Il semblerait y avoir un regain d'actes antisémites en Europe : des drapeaux israéliens ont été brûlés en Allemagne ; la Pologne a voté une loi à caractère antisémite ; des slogans judéophobes ont été entendus en Suède... Plusieurs actes du même genre, et des plus graves également, ont eu lieu récemment en France : songeons au meurtre d'une octogénaire juive en mars 2018 à Paris.

Quelques questions guideront notre travail et notre réflexion : quel a été le rôle de la culture dans ces récentes migrations? Être membre d'une diaspora aide-t-il, voire protège-t-il les gens qui ont le désir de retourner vers leur 'chez-soi'? Existe-t-il un écart considérable entre ce que les gens gardaient en mémoire de leur pays d'origine et ce qu'ils ont réellement vécu en retournant dans leur mère patrie? Que faire si l'on ne se sent pas à l'aise ni dans son pays d'accueil ni dans son pays d'origine, alors que l'on croyait ce dernier prêt à nous accueillir de nouveau?

Nous pensons que la culture devrait prendre une plus grande place quand vient le temps de décider de retourner vivre dans sa mère patrie. Nous croyons également que les réseaux diasporiques devraient continuer à jouer un rôle majeur dans la vie des individus et groupes dispersés, mais que ces réseaux devraient avoir un certain mandat à ne pas outrepasser.

Cet essai comporte trois chapitres : le premier décrit la méthodologie de ce travail. La problématique, la question de recherche, l'hypothèse, les objectifs, les apports désirés aux connaissances suite à ce travail, les sources et les limites de cet essai y sont abordés. Le deuxième chapitre présente le cadre théorique : il y est question des deux concepts majeurs de ce travail, la diaspora et la culture, mais aussi d'autres concepts qui y sont reliés tels les relations ethniques et le territoire. Le troisième chapitre comprend l'analyse et renferme six sections : l'application des concepts, la diaspora juive en France, l'Alya et l'Agence Juive, une analyse des récents départs vers Israël, un bilan de ces expériences et un retour vers les concepts clés de ce travail. Une conclusion et une ouverture terminent cet essai. Tout au long de ce travail, nous garderons en tête les trois questions méthodologiques que Guba et

Lincoln (1994, p.108) soulèvent par rapport aux paradigmes actuels de la recherche : la question ontologique (que peut-on savoir de la réalité actuelle?), la question épistémologique (quelle est la relation entre le chercheur et cette réalité?) et la question méthodologique (comment trouver ce qu'il est possible de trouver?).

CHAPITRE 1

MÉTHODOLOGIE

1.1 APPROCHE METHODOLOGIQUE

Ce travail est une étude de cas ; celle-ci étant définie par Roy (2010, p.200) comme « une approche méthodologique qui consiste à étudier une personne, une communauté, une organisation ou une communauté intellectuelle ». C'est d'une communauté dont il sera question ici, soit les membres de la diaspora juive en France qui décident de 'retourner' vivre en Israël en faisant leur Alya, ce qui signifie pour un Juif vivant à l'extérieur d'Israël de décider d'y immigrer. L'étude de cas « n'est pas une méthode en soi mais plutôt une approche ou une stratégie méthodologique faisant appel à plusieurs méthodes » (*ibid.*, p.202) et c'est pour cela que ce travail inclut des analyses qualitatives, des données quantitatives et des analyses discursives.

Il y a plusieurs avantages à l'étude de cas : elle explore des phénomènes nouveaux ou négligés, elle comprend mieux le contexte et l'histoire autour du cas, elle comble les lacunes des études par échantillon et apporte des connaissances préthéoriques (*ibid.*, p.208-211). C'est précisément ce que nous tenterons de faire : ces migrations de la France vers Israël sont récentes et soulèvent plusieurs interrogations, comme par exemple les raisons précises poussant des personnes individuelles ou des familles à abandonner leur vie dans un pays a priori pacifique, la France, pour aller s'installer dans un pays considéré comme moins sécuritaire, Israël. Le contexte et l'histoire entourant ces migrations seront développés pour l'on puisse mieux saisir les démarches, réflexions, liens et autres enjeux qui expliquent ces déménagements. Les données qui circulent dans les médias depuis quelques années quant au nombre de déménagements annuels et aux actes antisémites en

France seront décortiquées et analysées. Nous essaierons également d'identifier des tendances qui pourraient servir de pré-théories pour de futurs Alya, que ce soit en France ou ailleurs.

L'étude de cas souffre cependant de certaines limites : elle a perdu de son aura face aux méthodes statistiques dites plus 'rigoureuses', elle a un caractère primitif et elle peut fait l'objet d'un usage abusif (*ibid.*, p.199-200). De plus, on adresse à l'étude de cas les mêmes critiques à l'égard des journalistes, c'est-à-dire de négliger certains témoignages, de prendre trop de liberté et d'introduire des biais dans les résultats (*ibid.*, p.207). Finalement, l'étude de cas est dite subjective car elle « s'appuie sur des informations partielles qui ne représentent pas toute la réalité du cas » (*ibid.*, p.207). Nous sommes au courant de ces limites et tenterons de les minimiser.

Cette étude de cas est descriptive et de type monographique car elle décrit une situation de manière exhaustive. Elle n'est donc ni suggestive (elle ne possède pas de caractère atypique) et ne se concentre pas sur les sujets individuels (elle n'est pas une recherche axée sur les histoires de vie) (*ibid.*, p.206).

1.2 PROBLEMATIQUE ET QUESTION DE RECHERCHE

Si un problème de recherche « se conçoit comme un écart conscient que l'on veut combler entre ce que nous savons, jugé insatisfaisant, et ce que nous désirons savoir, jugé désirable » (Chevrier 2010, p.54), commençons par énumérer ce que l'on sait.

Quelqu'un qui écoute les nouvelles françaises régulièrement pourrait être au courant de trois choses : premièrement, il est sûrement au fait qu'en ce moment en France, plusieurs Juifs sont inquiets suite aux récents actes antisémites; actes qui sembleraient être à la hausse. Deuxièmement, il pourrait également savoir que certains de ces Juifs ont opté comme solution de retourner vivre en Israël et que ce retour en Israël est appelé 'Alya'.

Troisièmement, qu'il y a un regroupement appelé l'Agence Juive qui vient en aide à ceux et celles qui désirent retourner vivre en Israël.

Tout cela est ce que l'on entend à la radio. Mais qu'en est-il vraiment, et que veut-on savoir de plus ici? Ce travail a pour but de bien cerner cette situation car une étude de cas a pour but de « comprendre la réalité et la prévoir » (Roy 2010, p.199). Dans notre étude de cas, les questions de recherche seront de trois natures : exploratoires (qui touchent un sujet peu connu), descriptives (qui décrivent un état) et relationnelles (qui cherchent à mettre en relation) (Gauthier 2010, p.171).

Par exemple, pour quelles raisons exactement ces gens font-ils l'Alya? Qu'a la diaspora juive française à gagner que ses membres retournent en Israël? Et en contrepartie, que gagne Israël? Comment les diasporas « investissent-elles » leur ville d'accueil, et du même coup, leur ville de retour (Regnauld 2013, p.156)? Le rôle de l'Agence Juive est-il officiel et approuvé par la France? Existe-t-il d'autres agences similaires ailleurs pour d'autres diasporas? Assiste-on en ce moment à une vague, à une mode, ou ces retours en Israël vont-ils devenir la norme? Existe-il une relation entre le fait d'être ouvertement membre d'une diaspora et le fait d'éventuellement retourner dans son pays? En revanche, ceux qui ne se disent pas membres de la diaspora ont-ils plus de difficulté à réintégrer Israël? Finalement, est-il possible d'avoir plusieurs identités, plusieurs appartenances? Toutes ces questions seront abordées dans cet essai.

Toutes ces interrogations nous amènent vers notre question de recherche principale qui est celle-ci : être membre d'une diaspora suffit-il à bien nous préparer à un retour dans son pays d'origine? En d'autres mots, quel est le poids de la diaspora dans le fait de décider de faire l'Alya pour les Juifs de France?

Notre hypothèse de travail est qu'il ne faut pas surestimer le rôle des diasporas, ni des organisations et agences qui entretiennent des liens avec les diasporas. L'Agence Juive joue un rôle important dans la préparation au retour en Israël mais aucune formation ne sera

jamais complète pour qu'un déménagement se fasse à la perfection. Il faut également garder en tête que l'Agence Juive a ses limites, et ses intérêts.

1.3 OBJECTIFS DE L'ESSAI ET APPORT AUX SCIENCES SOCIALES

Nous cherchons à comprendre dans cet essai les modalités de cet Alya français et tout ce qui l'entoure : le rôle de la culture, de la diaspora, les causes et conséquences politiques d'un tel geste, les efforts déployés par l'Agence Juive, les retombées, etc.

Les objectifs principaux « doivent être précisés en termes d'étendue, de portée, de temps, de moyens, de lieux » (Aktouf, 1987, p.41). En peu de temps, avec peu de moyens et dans un travail relativement court nous aimerions cerner un phénomène (l'Alya), qui peut sembler local et ne concerner qu'un certain groupe (les Juifs de France), mais qui pourrait bien avoir une portée internationale car un cas peut « faire référence à une réalité qui dépasse largement les systèmes locaux » (Roy 2010, p.203).

Le cas choisi ici peut être vu comme un cas normal de diaspora ou un cas typique de migration. Mais nous allons creuser et faire parler les concepts pour nous attarder sur les originalités qu'offre ce sujet d'étude en particulier. Voici quelques exemples spécifiques. Par exemple, la diaspora juive a de tout temps été perçue comme la diaspora historique 'par excellence', mais cela est-il encore vrai aujourd'hui? Autre exemple atypique du cas présent : la création de l'état d'Israël en 1948 a chamboulé les choses en offrant la possibilité d'un retour chez soi dans un 'vrai' pays mais en contrepartie, cela a *de facto* créée une diaspora de Palestiniens vivant en Israël. Finalement, puisque l'état d'Israël est récent et que les Juifs étaient dispersés partout sur la planète, certains Juifs qui font leur Alya se sentent perdus dans l'Israël d'aujourd'hui et n'ont aucun repère, ni réel ou même imaginaire. Ces individus retournent 'chez eux' mais à l'évidence ce n'est pas 'chez eux'. Un de nos objectifs dans cet essai est donc de développer en profondeur ce genre d'interrogations.

L'étape finale du cycle de la recherche est d'apporter un nouvel éclairage, de nouvelles connaissances dans le domaine des sciences sociales : « la recherche est donc une contribution, aussi petite ou modeste soit-elle, à l'édifice des connaissances générales sur les différents aspects de la réalité » (Aktouf, 1987, p.17). Nous aimerions faire avancer les connaissances dans le domaine de la diaspora, plus précisément appréhender dans une perspective critique cette notion ce concept et tenter de mieux cerner les différents cas de diasporas existants et relativiser les attentes, rôles et mandats des diasporas. Nous espérons également faire émerger de nouvelles observations quand des concepts comme ceux de diaspora, de culture et de territoire sont mis en relation étroite. Cette recherche a l'avantage de traiter d'un sujet d'actualité très récent et pourrait servir de base à de futures recherches; nous y reviendrons dans la dernière section, 'ouverture'.

1.4 LIMITES DE L'ESSAI

Ce travail comporte trois grandes limites. Premièrement il s'agit d'un essai et donc d'un travail relativement court; trop bref pour y inclure des entrevues ou des enquêtes sur le terrain. Nous cherchons à comprendre et décrire de manière objective un phénomène récent qui a de nombreuses causes et conséquences, que nous tenterons d'analyser.

Deuxièmement, nous utiliserons des données sur le nombre de Français et Françaises qui ont fait l'Alya et sur le nombre d'actes antisémites commis récemment en France. Mais ces données doivent être étudiées avec précautions et doivent être critiquées. De plus, ce sont des données secondaires : il faut donc se demander dans tel cas quel était le but de la collecte primaire, qui était responsable de la collecte, comment cette information a été obtenue et si d'autres sources peuvent corroborer ces informations (Turgeon et Bernatchez 2010, p.510-515).

Finalement, une humble admission : je ne parle pas l'hébreu et je ne suis jamais allé en Israël. Nos sources seront donc limitées à celles disponibles en français (ou encore en

anglais, bien peu nombreuses sur le sujet des Juifs de France!). Il existe donc des documents dont l'accès demeurera impossible, comme par exemple des articles de journaux ou des émissions d'actualité en hébreu.

CHAPITRE 2

CADRE THÉORIQUE

2.1 THEORIES ET CONCEPTS

Puisque la théorie est la « réunion d'un ensemble de lois concernant un phénomène donné en un corps explicatif global et synthétique » (Aktouf, 1987, p.24) et que ce travail est un essai, il sera majoritairement sujet de concepts, bien que quelques théories seront invoquées. Une brève revue de la littérature sera effectuée pour chacun de ces concepts. La plupart des concepts utilisés proviennent des sciences sociales, plus précisément de la sociologie et de l'anthropologie.

2.2 CONCEPTUALISATION ET OPERATIONNALISATION

Les concepts « sont à la théorie ce que les faits sont à la réalité : ce sont les unités non décomposables (ou composées d'éléments simples précis et bien connus) sur lesquelles s'articule la théorie. Ce sont des termes qui ont un sens construit complet et univoque dans le cadre d'un champ scientifique ou d'une théorie donnée. » (Aktouf, 1987, p.24). Partant de cette prémisse, il s'agit en premier lieu de bien définir ces concepts; de les manier, les confronter et de les entrecroiser.

Les deux concepts majeurs de cet essai sont ceux de diaspora et de culture. Que signifient ces concepts et ont-ils toujours eu la même définition, la même portée et la même influence? Ces concepts sont compliqués et complexes; par exemple comment bien saisir celui de diaspora quand on associe à ce concept d'autres termes subjectifs et lourds de sens et d'histoire comme ceux d'émigré, d'immigré, d'attachement à un ici, d'attachement à un

ailleurs, d'une double absence, de mémoire, d'émotion? (Regnauld 2013, p.156). Quant à la culture, que doit-on posséder pour affirmer que l'on appartient à une culture? La culture est-elle dangereuse?

Les liens entre ces deux concepts sont assez évidents à prime abord : les membres d'une même diaspora ont quelque chose en commun qui pourrait largement se définir comme étant une culture commune, ou du moins des aspects d'une culture en commun, comme par exemple des traditions, langue commune ou des références historiques semblables. C'est ce qui soude la diaspora ensemble sinon il n'y aurait simplement pas de diaspora, car il faut au minimum une affinité avec les autres membres du groupe.

Mais le poids de ces affinités peut être différent. Par exemple, être membre d'une diaspora africaine a un dénominateur commun; c'est de provenir de l'Afrique. Si on a un individu provenant du Maroc et un autre d'Afrique du Sud, les points en communs peuvent s'arrêter là. Ou au contraire, si nous sommes en présence de deux individus du même pays, de la même ville ou du même village, il y aura encore plus de connexions reliant ces deux individus. Mais rien n'est noir ou blanc : même en venant du même pays, il est également possible que deux membres d'une diaspora ne partagent pas la même religion, la même langue, les mêmes rites de passage ni les mêmes tenues vestimentaires pour toutes sortes de raisons.

Deux autres concepts viennent ajouter à la compréhension de ceux de culture et de diaspora: en premier celui de territoire, car il est impensable de discuter de la diaspora sans parler du territoire, tout en sachant que la diaspora est « associée aux nomades qui partent vivre ailleurs, en opposition aux sédentaires qui restent dans leurs pays » (Stoiciu 2013, p.11). Mais ce territoire est-il abstrait ou concret? Est-il fixe et statique ou altérable et dynamique? Est-il même réel? Existe-il encore exactement comme les membres de la diaspora se l'imaginent? Ces questions qui touchent le territoire et les frontières nous amènent vers le concept de relation ethnique : comment les membres d'un certain groupe interagissent-ils avec les membres des autres groupes? Où se situe la frontière entre les groupes et cette frontière est-elle perméable? Pourquoi certains individus tiennent-ils tant à

faire partie d'un groupe en particulier? Et pourquoi lorsque des gens s'installent à l'étranger cherchent-ils tout de suite à prendre contact avec des gens de leur patrie, de leur ville, de leur village?

2.3 LA DIASPORA

Puisque Le terme diaspora vient du grec et signifie 'répandre', 'disséminer' ou 'dispenser'. Il désigne donc la dispersion d'un peuple d'une même origine à travers le monde (Ben-Rafael 2013). Ce mot pourrait être une traduction des termes hébreux *galut* (qui signifie à la fois 'exil' et 'esclavage') et *golah* (qui désigne une communauté en exil) (Stoiciu 2013, p.11). Originellement, le terme de diaspora faisait référence aux diasporas 'classiques', telles la diaspora juive, arménienne et grecque (Brubaker 2005, p.2). En français d'ailleurs, le sens premier et principal du terme est d'abord appliqué à la diaspora juive et a été utilisé dans son sens plus large par extension suite à cela (CNRTL 2012).

Il n'existe pas de 'science' de la diaspora; celle-ci étant plus vue comme un thème de recherche qui fait appel à plusieurs disciplines (Stoiciu 2013, p.10). Sinon, Cuche énonce sept critères qui définissent une diaspora : l'espace (la dispersion d'un peuple sur plusieurs pays), le nombre (il doit être assez significatif), la durée (sur un long processus), le maintien ou la reconstruction de liens de solidarité (avec la mère patrie), une conscience identitaire commune (de nature ethnique), une mémoire (collective) et un certain refus de l'assimilation (dans le pays d'accueil) (*ibid.*).

Brubaker condense et réduit cette liste à trois composantes qui selon lui sont les trois plus importantes : une dispersion dans l'espace, un maintien d'une frontière et une orientation à un chez-soi ou à une patrie (2005, p.5). La dispersion dans l'espace est caractérisée par la relation entre le passé vécu dans un autre environnement et le moment présent dans un autre environnement. Cette dispersion peut être entre pays ou à l'intérieur

d'un pays. Quant au maintien des frontières, il doit se dérouler sur une période de temps étendue (*ibid.*, p.7).

Quant au troisième critère, l'orientation au chez-soi, il a de toujours été le point de discussion majeur du concept de diaspora. Le chez-soi peut être réel ou fictif et les liens qu'a un individu avec celui-ci peuvent être émotifs, imaginaires ou politiques (*ibid.*, p.5). Le concept est subjectif car le 'quand', 'avec qui', 'comment' et le 'pourquoi' du déplacement est différent pour chaque personne. La mère patrie est construite et non donnée et les souvenirs que les gens ont de leur ancien chez-soi sont centraux dans le concept de diaspora. Il devient cependant difficile de distinguer clairement l'ancien du nouveau chez-soi car la distinction entre le 'ici' et le 'là' devient floue même pour ceux qui n'ont pas changé de place car des changements se sont opérés autour d'eux.

Selon Stoiciu, il existerait quatre manières de définir la diaspora : les définitions fermées (des survivances du passé), les définitions ouvertes (selon les contextes et les interactions), les définitions catégorielles (une communauté d'intérêts à l'étranger) et les définitions archétypales (illusion de la communauté) (2013, p.12-14). La diaspora juive entre dans la première des catégories, les définitions fermées. Par 'communauté', nous retiendrons les quatre aspects de celle-ci selon Bender : « le caractère circonscrit du groupe ; des valeurs partagées ; des liens affectifs et une solidarité effective entre les membres de la communauté » (in Agbobli *et al.* 2013, p.32).

Cohen quant à lui différencie trois sortes de diaspora : la diaspora solide (avec une origine commune), la diaspora liquide (construite avec de récents liens culturels), et la diaspora ductile (quelque part entre les deux) (in Ben-Rafael 2013). Stoiciu ajoute que « par l'ajout d'un adjectif qualificatif, on obtient cinq types de diasporas : une diaspora de victimes (par exemple juive, arménienne, africaine), laborieuse (indienne), impériales (britannique), commerciales (chinoise et libanaise) et culturelles (caribéenne) » (2013, p.13).

Bordes-Benayoun note qu'il y aurait eu trois 'périodes' où on a utilisé des termes différents décrivant généralement les gens déplacés; termes qui avec le temps gagnent en neutralité, voire en positivité. Il y a eu l'immigré dans les années 1960s, puis le 'minoritaire ethnique' dans les années 1980s et aujourd'hui celui de diaspora (Bordes-Benayoun 2012, p.22).

Selon Cuche (2010, p.139), on peut voir la diaspora comme synonyme de conservatisme et de traditionalisme (en misant sur la continuité des origines) ou bien sur l'innovation et le syncrétisme (en vivant une discontinuité, un renouveau). La diaspora reflète parfaitement notre monde moderne : on pourrait même aller jusqu'à dire que la diaspora représente le « global dans le local » (Tucker 1997, p.12). On pourrait également utiliser le terme 'hybride' pour décrire toutes les diasporas car il y a bel et bien métissage (*ibid.*, p.16).

2.3.1 Un terme qui convient

Le terme diaspora comporte quelques avantages. Par exemple, on peut observer les concepts d'assimilation et d'immigration avec un nouveau point de vue (Brubaker 2005, p.13). De plus, le terme de diaspora est aujourd'hui brandi pour défendre des droits ou imposer l'idée de leurs intérêts communs en dépit de la géographie et des tensions historiques (Bordes-Benayoun 2012, p.13), voire même être synonyme de revendications politiques (Schnapper et Bordes-Benayoun 2006, p.214). La plupart des membres des diasporas affichent leur appartenance qu'elle que soit leur statut social (Regnauld 2013, p.156), bien qu'il y ait des différences sociales à l'intérieur des diasporas.

L'image positive du terme de diaspora émane également du fait qu'il y a une démonstration de communautés unies, d'exemples de solidarité et de dynamisme économique, ce qui change des connotations négatives antérieures associées au malheur de l'exode et aux persécutions. Brubaker ne voit pas la diaspora comme une condition fixe,

mais plutôt une affirmation (Brubaker 2005, p.13). La diaspora est flexible et permissive car elle permet les identités multiples; les diasporas sont également transnationales, c'est-à-dire « dispersées partout sur la planète et le temps n'altère pas leur identité de communautés » (Agbobli *et al.* 2013, p.33).

Il y a également une image d'Épinal de plus en plus associée au concept de diaspora; une représentation de voyageurs remplis d'idéaux : « La diaspora n'est pas une société ou une association contractuelle et rationnelle, c'est plutôt une forme particulière de communauté. La diaspora est une forme de nomadisme qui fait fi des frontières nationales, idéologiques et religieuses. Il s'agit d'une communauté de destin, une communauté émotionnelle, un lien, une fusion affective, une communauté unie dans la dispersion, une expérience collective de vie à l'étranger, une communauté conviviale, une tribu transnationale » (Stoiciu 2013, p.16).

2.3.2 Un concept à bout de souffle?

Le concept de diaspora a droit à quelques commentaires. Premièrement, ce terme a remplacé d'autres termes qui pouvaient avoir une définition très similaire. Par exemple, les termes d'«immigrant» ou de «migrant» comportaient des préjugés et des sous-entendus car ils donnaient l'impression qu'une fois arrivés dans un autre pays, ces gens oubliaient leur passé pour se fondre totalement dans la nouvelle culture. Nous savons aujourd'hui que la migration n'est pas unidirectionnelle et c'est donc dire que le terme de diaspora est peut-être un peu plus précis que celui de migrant car il met l'accent sur les liens avec le pays d'origine.

Brubaker abonde dans le même sens quand il affirme que les groupes émigrants demeurent quand même des diasporas du point de vue de leur terre d'origine, même si ceux-ci ont été assimilés à leur terre d'accueil (2005, p.3). Cela revient à une question de sémantique, voire à une question subjective (certains individus ne gardent que quelques

aspects de leur culture d'origine) et de volonté (d'autres individus vont chercher à couper tous les liens avec leur terre de provenance). Les communautés diasporiques sont hétérogènes et parfois la diaspora peut avoir des allures de rassemblement identitaire imaginé ou forcé. Mais il n'existe toujours pas de terme idéal pour désigner des centaines de millions de différentes personnes qui sont réparties sur la planète ailleurs que dans leur mère patrie, bien que le terme 'diaspora transnationale' tente d'objectivement regrouper tous ces individus.

Deuxièmement, certains chercheurs contemporains notent que ce n'est pas un geste anodin que de qualifier quelqu'un de membre d'une diaspora; Clifford croit se revendiquer d'une diaspora en revient à affirmer un autre modèle de vie que le modèle de vie occidental et Gilroy quant à lui affirme que qualifier une personne de membre d'une diaspora en vient à réduire une personne à un symbole qui oublie l'essence même de la personne (in Ben-Rafael 2013). Plus généralement, pour certains, le terme 'diaspora' signifie rien de moins qu'« une incapacité à s'adapter au pays d'accueil » (Regnauld 2013, p.168).

Troisièmement, il y a quand même une connotation négative attachée au terme de diaspora. Certaines diasporas sont associées à des classes sociales en particulier (la plupart du temps riches) ou à des intérêts de pouvoir adoptant des positions stratégiques pas nécessairement acceptées par tous (Ben-Rafael 2013). Il y a également des instrumentalisations politiques, des dérives communautaristes et autres comportements ethnocentristes perpétrés par certains groupes culturels aux dépens d'autres (Bordes-Benayoun 2012, p.17). Le nationalisme n'est donc jamais loin car en exil « les diasporas peuvent à l'occasion faire office de pépinière du nationalisme à distance, dès qu'elles animent le spectre des nouveaux conflits » (Stoiciu 2013, p.20).

Quatrièmement, Benedict Anderson écrivait au début des années 1990s que la nation est une communauté imaginée et on pourrait appliquer ce point de vue aux diasporas. Il l'affirmait car une nation est composée de membres qui ne se connaissent pas tous et qui vivent à l'intérieur de frontières poreuses. Cependant, ces membres expérimentent une communion, une histoire et des rites communs, ce qui expliquerait

pourquoi par exemple certaines personnes sont prêtes à mourir pour leur patrie (Anderson 1991, p.6-7). Balibar dit la même chose mais en d'autres mots quand il ajoute que bien que toute communauté soit imaginée, elle reste réelle pour plusieurs car les gens y croient (1988, p.127).

Matthey ajoute que cette fiction peut également avoir été créée par le pays d'accueil; il donne l'exemple des 'Italiens' accueillis en Suisse au début du XXe siècle : ces immigrants « se sentaient sans doute bien peu 'Italiens', mais très Sardes, Piémontais » (Matthey 2013, p.175). Agbobli et ses collègues ajoutent qu'« ainsi le sujet diasporique est relié à son territoire d'origine par le biais de l'imaginaire tout en étant physiquement séparé. Une forme de déterritorialisation de l'appartenance apparaît de ce fait » (2013, p.39).

Cinquièmement, le concept de diaspora commencerait peut-être à être trop utilisé aujourd'hui et on assisterait donc à une certaine banalisation du terme. Quiconque s'autoproclame immigrant, scientifique, expatrié, réfugié, exilé, membre d'une communauté ethnique particulière, travailleur invité et voyageur à long terme peut s'inclure dans la vaste définition de diaspora. À employer le terme à profusion, Brubaker souligne ironiquement que c'est maintenant le terme même de diaspora qui souffre d'une dispersion (2005, p.1). Schnapper et Bordes-Benayoun abondent dans le même sens et notent que depuis 1968, « le terme a connu une véritable inflation dans la vie publique et intellectuelle » (2006, p.8).

Finalement, aucune diaspora ne ressemble vraiment à une autre. Il y a des diasporas qui sont floues car elles font référence à un groupe trop large ou mal défini, par exemple les diasporas hispaniques, chinoises, arabes, gitanes, etc. (Ben-Rafael 2013). Certaines diasporas sont stables, et soudées tandis que d'autres sont faibles, changeantes voire quasi-inexistantes (Stoiciu 2013, p.14). Certaines diasporas peuvent même être qualifiées d'« accidentelles », comme celle des anciens pays de l'URSS qui après le démantèlement de celle-ci n'avait plus de mère patrie (Ben-Rafael 2013). De plus, à l'heure des nouvelles

technologies les diasporas électroniques ou virtuelles se développent si rapidement que « l'espace virtuel des diasporas » est maintenant disputé (Bordes-Benayoun 2012, p.19).

2.4 LES RELATIONS ETHNIQUES

L'anthropologue norvégien Frederik Barth est un pionnier dans le domaine des relations et frontières ethniques, avec un texte phare sur les groupes ethniques et leurs frontières écrit en 1969. Barth présente un point de vue selon lequel les groupes ethniques ne sont pas formés sur la base d'une culture partagée, mais bien sur les différences culturelles. Ce ne sont pas les identités préexistantes qui créent les frontières, mais les frontières, résultant des contacts avec les autres, qui créent les identités. Les frontières ethniques ne sont donc ni immuables ni figées. Si les frontières persistent malgré les flux de personnes qui les traversent, il faut donc chercher dans les processus sociaux d'exclusion et d'incorporation pourquoi les groupes ethniques se maintiennent (Barth 1995). En affirmant que les frontières sont dorénavant un remplacement aux différences culturelles, Barth rapproche la diaspora de l'ethnie car ces deux concepts ont en commun une « liaison primordiale », bien que l'ethnie se retrouve souvent dans un seul pays (Ben-Rafael 2013, p.843).

Il met l'accent sur les processus sociaux qui définissent l'ethnicité et qui font en sorte qu'un groupe se distingue des autres groupes ethniques. Les groupes ethniques ne se définissent pas autant par leurs différences culturelles que par le processus de formation et de maintien des frontières. Ainsi, l'ethnicité est vue comme un mécanisme de maintien des frontières entre groupes. Auparavant l'ethnicité était définie par la transmission des différences culturelles déjà existantes (c'est l'école essentialiste); elle est dorénavant comprise en termes de relations et de procédés (l'école instrumentaliste), c'est-à-dire par la façon dont un groupe construit ses différences des autres. Stuart Hall le dit en d'autres mots : « les identités se construisent à travers la différence, et non en dehors d'elle » (Hall 2008, p.271).

Barth arrive à un moment où l'anthropologie est à la croisée des chemins dans le domaine de l'ethnicité. Les premiers à s'intéresser à l'ethnicité avaient une vision plus close de l'idée de l'ethnie. Cette école essentialiste croyait que l'ethnicité et ses facteurs principaux (langue, religion, ethnonyme) venaient avec les individus à la naissance. Ils mettaient l'accent sur les liens du sang et des gènes et la sacralisation de l'ethnie. Pour eux, on naissait et mourait en faisant partie de la même ethnie et aucun changement n'avait lieu. Barth est alors intervenu en introduisant une autre école de pensée, les instrumentalistes. Ceux-ci allaient changer l'objet d'étude en ethnologie en étudiant plutôt les relations entre ethnies, la compétition, le changement, l'évolution, l'opportunisme, les choix, les calculs des ethnies. Ils ne croyaient plus que les ethnies étaient immuables dans le temps. Ils soutenaient qu'il était possible d'avoir plusieurs identités et de les utiliser ou promouvoir différemment selon les circonstances et selon les avantages économiques ou politiques en jeu.

Des critiques ont été faites à ces deux écoles de pensée. Par exemple, on a reproché aux essentialistes d'oublier l'importance des rivalités à l'intérieur et entre groupes ainsi que de comprendre l'ethnicité seulement avec un regard d'occidental. En ce qui concerne les instrumentalistes, on leur a souligné qu'ils mettaient de côté l'étude de la transmission des normes et valeurs et la nature des interactions au sein des groupes ethniques.

Le chercheur contemporain Formoso définit l'ethnie comme un « groupe humain ayant un territoire, une histoire, une langue, un ensemble de coutumes communes » (2009, p.256). Selon lui, tout est lié à l'identité, que ce soit quelque annonce politique d'un gouvernement ou une simple rencontre avec quelqu'un venant d'un autre milieu. Il explique aussi que nous avons plusieurs identités et que selon la situation, une certaine identité peut ressortir plus fortement, consciemment ou inconsciemment. Il souligne à plusieurs reprises les enjeux et la complexité reliés à ce concept.

2.5 LE TERRITOIRE

Quand il songe au territoire et à la région au début des années 1970s, Armand Frémont forge le concept d'« espace vécu ». Selon lui, il nous faut redécouvrir la région car elle est une entité « intermédiaire entre l'enfermement local des citoyens et la puissance supérieure des États du système Monde » (1999, p.52). Toutes les sociétés produisent des représentations qui déterminent le comportement des individus. À l'heure de la mondialisation, où plusieurs personnes semblent envahies par de nouvelles technologies venues d'ailleurs, on assiste à un retour au local, au régional. Notre relation au territoire, à la nature, aux gens et aux infrastructures s'en voit changée.

C'est dans cet espace vécu que les citoyens conversent, se retrouvent et se découvrent et cet espace est donc à construire collectivement. Ici se déroulent les relations entre le social et l'individuel, entre les communautés. Plus important encore, Frémont nous rappelle que l'« homme n'est pas un objet neutre à l'intérieur de la région [...], il perçoit inégalement l'espace qui l'entoure, il porte des jugements sur les lieux, il est retenu ou attiré, consciemment ou inconsciemment, il se trompe et on le trompe » (*ibid.*, p.58).

La région affecte, façonne, modèle, définit, conditionne, engendre, perçoit l'homme et l'homme fait de même avec la région. C'est cette malléabilité dans les frontières locales, cette constante interaction avec son milieu, cette création d'espace, cette complexité, ce côté psychologique et ce côté insaisissable de la région qui nous fait ici dire que la diaspora est également un 'espace vécu'. Rien n'est figé dans le temps et la diaspora est en constante négociation avec le territoire (Regnauld 2013, p.157).

Le concept de territoire est en constant changement et ceci fait en sorte que les individus s'ajoutent toujours de plus en plus de nouvelles identités territoriales. Selon sa propre perception du territoire, il est donc possible d'accumuler des identités, d'en laisser ici ou là et même d'en échanger. Nos liens avec le ou les territoires sont uniques, subjectifs et multifactoriels; ils peuvent être biologiques ou physiques en évoquant des réactions sensorielles « aux couleurs, aux formes, aux odeurs », mais peuvent aussi bien être sociaux,

acquis et créatifs (Regnauld 2013, p.158). La diaspora est donc étroitement associée au concept de territoire comme lieu original, de dispersion, d'installation; de plus le territoire est « l'élément de centralité mythique » dans les récits de diaspora (Stoiciu 2013, p.20).

2.6 LA CULTURE

Il semblerait que le concept de culture lui aussi souffre d'un étalement, puisque de nos jours on utilise le terme à toutes les sauces, note Denys Cuche. On nous parle entre autres de 'culture de la centralisation', 'culture hip hop', 'culture des micro-ondes', 'culture de mort' ou de 'culture d'opposition' (2010, p.127). Toutes ces utilisations nous font perdre le sens primaire du concept de culture.

Cuche donne en exemple une de ces expressions, celle de 'culture d'origine'. Il note deux bémols par rapport à cette formule. Premièrement il insiste sur le fait que la culture n'est pas quelque chose que l'on transporte avec soi comme une valise. Quand un individu quitte son pays pour en rejoindre un nouveau, entrent alors en jeu de l'adaptation et de l'évolution, ce qui n'est pas reflété dans la notion de 'culture d'origine'. Deuxièmement, un individu peut avoir plusieurs cultures d'origine (il est possible que quelqu'un ait vécu dans plusieurs pays) et ceci est vrai également pour des individus venant du même pays (certains individus ont grandi dans les villes et d'autres en campagne, certains ont des souvenirs de leur pays colonisé, d'autres non).

Mais qu'entend-on au juste par 'culture'? Étymologiquement, la culture se réfère à la culture du sol (d'où le terme 'agriculture') et dans un sens plus figuré, au travail de l'esprit (Vinsonneau 1997, p.52). C'est au milieu du XVIe siècle que le terme de culture en langue française se détache peu à peu de sa notion d'état (ce que l'on cultive) pour devenir une action (une faculté à développer) (Cuche 2010, p.10). Au XVIIIe siècle le terme prend une tournante figurée et on commence alors à parler de 'culture des arts' ou de 'culture des lettres' (*ibid.*, p.10).

La notion de culture est imprécise, en plus d'être à la fois un concept et une chose. Elle est également associée à une multitude de théories aussi éloignées sur le spectre des sciences sociales que la théorie de l'écologie culturelle et de celle du néo-marxisme (Chalifoux 1993). Certains soutiennent même l'idée que définir la culture n'était pas nécessaire, qu'il suffisait préférablement d'uniquement définir les composantes d'une culture (Vinsonneau 1997). Ceux-là préfèrent parler de 'modèle culturel' ou de 'pattern' que de culture (*ibid.*, p.53).

Il existe plusieurs définitions de la culture. Rothier définit la culture comme la « totalité des significations (valeurs) apprises et transmises d'une génération à l'autre » (in *ibid.*, p.52) tandis qu'Abou ajoute que la culture est « l'ensemble des manières de penser, d'agir et de sentir d'une communauté dans son triple rapport à la nature, à l'homme, à l'absolu » (1981, p.30).

Dortier, pour sa part, affirme que dans un sens anthropologique, la culture est un concept vague qui touche à l'ensemble de l'organisation d'une société (2009, p.327). Il abonde dans le même sens que Jean-Louis Amselle qui dépeint la culture comme une « composition inachevée, changeante et mêlée, irriguée par plusieurs sources » (in *ibid.*, p.329). Il croit également que la mondialisation broie les cultures et que plusieurs signes montrent que nous allons vers un métissage, c'est-à-dire vers une uniformisation culturelle.

Chalifoux ajoute que le système mondial façonne les cultures et qu'il est de plus en plus difficile de nos jours de garder ses traditions locales vivantes et que la culture est donc aussi affaire d'emprunts et de fusions (1993, p.18). La culture est transmise par la communication, plus précisément par l'éducation, et est un processus dynamique et évolutif. La culture n'est pas que transmise, elle est aussi débattue et altérée (Phillips 2010, p.57).

La culture n'est donc pas stable; elle se fabrique et elle peut être manipulée (Vinsonneau 1997). L'histoire, la langue et la culture changent constamment; des traditions sont souvent inventées ou exagérées avec des visées politiques, impérialistes ou

monarchiques en arrière-fond. Les cultures sont diverses et certains aspects de la culture comme l'organisation de la société et la religion prennent beaucoup de temps à être assimilés et transmis (Warnier 2008).

2.6.1 Une 'boussole individuelle'

Selon Jean-Pierre Warnier (2008, p.5), la culture est la « boussole d'une société » et celle-ci est fondamentale pour se connaître, se diriger, se comprendre et se comporter. Elle oriente ses membres, structure ses activités en puisant dans un répertoire d'actes et d'activités et d'expériences. Chaque membre d'une communauté naît avec un bagage, une culture, qui lui permet d'envisager, de négocier et d'appréhender des situations de tous les jours. Ces codes et manières de faire, de penser et d'agir sont différents dans chaque culture et il n'est pas surprenant qu'il y ait quelques frictions entre différentes cultures où les mœurs diffèrent.

La culture est acquise et non innée. Elle est ce qui différencie l'homme de l'animal et comme le dit Abou, de ce fait l'homme est donc un constructeur de cultures (*ibid.*). Il y a un paradoxe entourant la culture : celle-ci est le propre de l'homme et est universelle chez les humains, mais il existe une multitude de cultures (Chalifoux 1993, p.13). Tous les comportements humains, que ce soit des comportements individuels ou collectifs, sont influencés par la culture (Vinsonneau 1997, p.47). La culture se transmet sous forme de tradition, c'est-à-dire qu'au fil des générations, la culture demeure vivante.

D'après Warnier, toute culture est socialisée; c'est-à-dire qu'aucune culture n'est spécifiquement liée à une société spécifique. La culture est donc acquise et cela pose certaines problématiques, comme par exemple quand il s'agit de démêler les liens entre la culture européenne, française, bretonne et brestoise. Tout cela fait partie de la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement, ce que Warnier appelle une situation de « turbulences culturelles » (2008, p.7).

2.6.2 Culture et identité

La culture agit aussi comme marqueur. La culture est souvent modifiée ou inventée pour mieux se distinguer des autres (Chalifoux 1993, p.19). Il y a un aspect de la culture qui peut également être identitaire, voire agressif, car le problème de l'identité n'apparaît que quand il y a différence avec un ou des autres. La culture sert de marqueur entre deux groupes ainsi que d'un bouc-émissaire pour justifier plusieurs actions ou pour hiérarchiser. Comme le dit Wallerstein, « le sens du passé est un instrument que l'on utilise contre des adversaires » (1988, p.106). La culture est liée à la politique et au droit. Un État peut promouvoir sa culture à l'intérieur de son pays (avec ses musées et son patrimoine par exemple) et également à l'extérieur de son pays (par exemple avec l'Alliance française et la chaîne TV5 pour la France (Warnier 2008, p.107) ou l'Agence Juive de France pour les Juifs de France).

L'individu met souvent sa culture en avant pour toutes sortes de raisons : pour se faire valoir, pour se défendre, pour se rassembler, pour promouvoir ses intérêts ou tout simplement pour affirmer son existence. L'identité permet aux gens de reconnaître leur appartenance à un certain groupe et cette notion semble accroître en popularité depuis une trentaine d'années. Les identités sont multiples et il est facile de s'y méprendre et même de confondre des identités (Warnier 2008, p.9). Chaque identité est différente et produire une identité, c'est par extension produire de l'altérité. Cela peut avoir de bonnes conséquences (susciter de l'attrait) comme de mauvaises (susciter de la haine). Mais selon Cuche, le concept de 'double identité' n'existe pas; nous avons plutôt une identité synthétisée ou une identité à multiples dimensions (2010, p.110).

On entend de plus en plus souvent la notion d'« identité culturelle »; ce concept peut se référer à l'héritage biologique (inné) ou culturel (acquis) d'un individu (*ibid.*, p.99). Comme le concept d'identité, celui d'identité culturelle est polysémique et fluide (*ibid.*, p.98). L'identité peut être source de conflits de deux façons : il peut être « l'enjeu de luttes

sociales » (*ibid.*, p.105) car tous n'ont pas le même niveau de pouvoir, de richesse et d'autorité. Et quand plusieurs individus se revendiquent de la même identité culturelle, cela peut créer des tensions à l'intérieur d'un groupe ou pays.

Face aux différentes identités culturelles présentes dans un pays, il y a quatre positions principales qui se présentent : les positions assimilationniste (absorber les identités particulières), communautariste (reconnaître les minorités), tolérante (permettre aux différences culturelles d'exister, à condition de ne pas créer de désordre) et reconnaissante (reconnaître, mais aussi accorder des droits aux minorités culturelles) (Wieviorka 2009, p.305-306).

Une identité est donc unique et comprend plusieurs facettes mais elle est aussi façonnée par le groupe, par la société et par le regard des autres. En d'autres mots, l'identité « résulte d'une construction sociale » (Cuche 2010, p.108). L'identité et la culture relèvent cependant de processus différents : « la culture relève en grande partie de processus inconscients. L'identité, elle, renvoie à une norme d'appartenance » (*ibid.*, p.97).

Après avoir développé ces concepts, tentons de les appliquer à notre sujet d'étude, soit les Juifs de France qui décident d'immigrer en Israël, ou dit autrement de faire leur Alya. Qui fait partie de la diaspora juive en France? Ceux qui décident de partir sont-ils encadrés? Quelles sont les motivations profondes qui poussent ces gens à déménager? L'Alya est-il la solution idéale? Finalement, quels rôles jouent la diaspora et la culture dans tout cela?

CHAPITRE 3

ANALYSE

3.1 APPLICATION DES CONCEPTS AU CAS ETUDIE

Appliquons maintenant ces concepts au cas de la diaspora juive de France qui décide de retourner vivre en Israël. Explorons l'histoire de la diaspora juive en France et intéressons-nous au concept d'Alya et au rôle que l'Agence Juive joue en France. Il semble avoir un regain d'actes antisémites en Europe en général mais particulièrement en France : tentons d'y voir clair et demandons-nous si la prolifération de ces actes pourrait avoir un lien avec la hausse des Alya en France.

3.2 LA DIASPORA JUIVE DE FRANCE

L'histoire du peuple d'Israël s'étend sur environ 3000 ans. Historiquement, le peuple juif existe depuis qu'il aurait reçu la Torah, texte de référence consacrant l'unicité dans la religion juive, dans le Sinaï. Sorti d'Égypte, il aurait créé le royaume de David et de Salomon, devenu plus tard les royaumes de Juda et d'Israël. La diaspora juive se serait formée en plusieurs temps : lors de la destruction du premier temple au VI^e avant notre ère; en 70 de notre ère lors de la destruction du second temple et de l'annexion de la Judée (Sand 2008) et en 135 avec la destruction de Jérusalem (Azria 2004). Avant cela, de nombreux Juifs vivaient déjà en dehors des frontières de la Palestine (Schnapper et Bordes-Benayoun 2006, p.19). On estime aujourd'hui à 13 428 300 la population juive dont «dont 45 % sur le seul continent américain » (Bordes-Benayoun 2013, p.573).

Comme nous l'avons vu précédemment, la diaspora juive a souvent été perçue comme un modèle de diaspora ou comme la diaspora 'maîtresse' mais elle est également unique en plusieurs points. Premièrement, l'histoire moderne d'Israël étant jeune, cette diaspora fait partie d'une catégorie de diaspora qui comprend des gens qui 'reviennent', c'est-à-dire des individus qui ont un jour décidé de retourner chez ce qu'ils considéraient comme leur chez-soi. À part Israël, d'autres pays comme l'Allemagne, les Philippines et le Japon ont également vécu ce genre de retours que ce soit après une guerre ou une division étatique (Ben-Rafael 2013).

Puisque cette diaspora est vieille, mythique, voire légendaire, les Juifs ont en quelque sorte beaucoup d'expérience dans le domaine de la diaspora : « Les juifs de la diaspora n'apparaissent plus comme d'éternelles victimes de l'Exil, mais plutôt, au même titre que d'autres peuples dispersés, comme des 'champions historiques' capables de résister et de survivre aux persécutions. Leur exemplarité provenait de leur capacité à s'organiser dans l'adversité, ce que l'histoire des juifs depuis l'exil de Babylone pouvait montrer » (Bordes-Benayoun 2013, p.573).

Deuxièmement, la création d'un nouvel état engendre souvent en contrepartie une nouvelle diaspora comportant les gens qui habitaient ce territoire avant. Pendant plus de deux mille ans la communauté juive a été dispersée et aujourd'hui, « ironie du sort, c'est devenu le cas de la diaspora palestinienne, dispersée à partir de cette même terre 'promise aux Juifs', en raison du 'retour' important de la diaspora juive » (Agbobli *et al.* 2013, p.40).

Les états changent et depuis sa création en 1948, les frontières d'Israël ont souvent été contestées et il n'est donc pas garanti que ces frontières resteront toujours les mêmes. Rappelons que le rôle de la mémoire est fondamental pour la diaspora : « l'identité individuelle se construit à l'intérieur des représentations collectives, qui entrelacent, entremêlent mémoire collective et mémoire individuelle » (Stoiciu 2013, p.21). Wallerstein ajoute que le sens du passé est un élément essentiel de la « socialisation des individus, du maintien des solidarités de groupes et de la légitimation sociale » (1988, p.106) et souligne également un des paradoxes liés à la mémoire : le passé devrait logiquement être immuable

mais il change continuellement quand il est confronté aux souvenirs des autres (*ibid.*). Pour Israël, ce sont des millions de mémoires différentes, réparties aux quatre coins du globe, qui forment dans un certain sens l'histoire d'Israël.

En France, la présence juive apparaît dès le 1er siècle de notre ère à Marseille. Alternant au Moyen-âge entre prospérité (sous les Mérovingiens et Carolingiens) et persécutions et décroissement de leur population (pendant les Croisades), la diaspora juive en France a ensuite connu un regain de vie et une période intense d'intégration à l'époque des Lumières, puis de nombreux soubresauts depuis (Azria 2004). Avec la création de l'État d'Israël en 1948, de nombreux Français ont alors décidé de retourner y vivre. Il y aurait aujourd'hui en France entre 350 000 et 500 000 Juifs (Louis 2014). La communauté entière incluant les Français d'origine ou de tradition juive s'élèverait à 700 000 personnes (Braibant et Vidal 2002).

3.3 L'ALYA ET L'AGENCE JUIVE

Depuis quelques années, de nombreux Juifs de France partent vivre en Israël en permanence. Ils font ce qu'on appelle l'Alya (on peut l'écrire également Alyah ou Aliyah), c'est-à-dire l'ascension en hébreu, ce qui signifierait en quelque sorte une 'montée' vers Israël. Pour accompagner ce déménagement, ceux qui ont décidé de faire leur Alya bénéficient d'un programme préparatoire encadré, d'une aide sur place et d'un soutien financier non négligeable comme le versement de revenus pendant un an, des cours d'hébreu gratuits, un accès à des stages et bourses, un remboursement du billet d'avion et des réductions d'impôts.

Il existe deux types d'Alya : « les alyas de fuite, concernant les juifs se déroband à une crise ou une montée violente de l'antisémitisme (en Afrique du Nord et dans les pays du Moyen Orient notamment), mais aussi les petits flux continus de l'alya occidentale » (Bastie 2016) qui seraient plus un Alya de choix.

L'Agence Juive a comme mission de relier « les membres de la famille juive mondiale, amenant les Juifs en Israël et Israël aux Juifs, par le biais d'un engagement significatif de la part d'Israël et en facilitant l'Alyah. Nous créons une meilleure société en Israël et, au-delà, nous encourageons les jeunes Israéliens et leurs pairs dans le monde entier à retrouver un sentiment collectif d'engagement juif » (l'Agence Juive 2018a).

Celle-ci déploie de grandes campagnes de communication pour séduire les Juifs de France : « à grands coups de spots sur les radios juives françaises, de pleines pages de publicité dans la presse juive, elle organise de nombreux rassemblements [...], multiplie les salons spécifiques et les programmes spécialisés, notamment pour les étudiants. Depuis 2005, l'Agence Juive dispense des cours à Paris aux médecins, dentistes, pharmaciens candidats » (Sebbane 2008, p.92).

Sur son site web, l'Agence Juive explique les six étapes préparatoires avant d'accomplir l'Alyah : « Participer à une réunion d'information, Ouvrir un dossier par le biais de notre plateforme téléphonique, le Global Center, Prendre rendez-vous avec un conseiller Alyah, Vérification d'éligibilité à la Loi du retour, Obtention du visa d'immigration et Départ » (l'Agence Juive 2018b). Elle inclut également toutes sortes de renseignements sur la vie en Israël (comme par exemple sur les permis de conduire ou les comptes de banque), offre des programmes spéciaux pour les jeunes, suggère des jumelages, donne des expériences de gens qui ont déjà fait leur Alyah et propose des cours d'hébreu dans certaines villes.

Israël accueille ces nouveaux arrivants, qui sont souvent soit âgés de moins de 35 ans ou à la retraite, mais a dû s'adapter en conséquence. Avec sa popularité grandissante, l'Agence Juive à Paris a dû accroître son personnel et augmenté le nombre de programmes d'insertion pour les immigrants. Par le passé, Israël a remarqué qu'une mauvaise préparation à l'accueil des nouveaux arrivants pouvait résulter en un retour en France rapide pour certains (Louis 2014).

Les statistiques sont pourtant frappantes : jusqu'en 2012, la moyenne atteignait 1900 départs par an (Benillouche 2016). Plusieurs actes antisémites avaient été recensés au début de l'année 2002 en France et peu de temps après une recrudescence de l'Alya avait également été observée (Sebbane 2008). Mais au début des années 2010, il y a eu une augmentation notable. En 2013, le nombre de Français ayant fait leur Alya était de 3280, soit une recrudescence de 70% par rapport à 2012. Et en 2014, les chiffres sont encore plus prononcés : 7200 personnes ont quitté la France pour Israël, ce qui fait dorénavant de la France le premier pays d'émigration vers Israël après la Russie et les États-Unis, la population juive aux États-Unis étant estimée à 6 millions (Azria 2004, p.226). Il existe une différence entre ceux venus de Russie et ceux venus de France qui font l'Alya : « Les Juifs français qui ont quitté leur pays l'ont fait par sionisme et par conviction, et non pas comme les Juifs d'ex-URSS qui fuyaient un antisémitisme d'État » (Benillouche 2016). En 2013, on estimait à « à un peu moins de 58 % la proportion de juifs vivant en diaspora et constituant des 'minorités' au sein de nations diverses » (Bordes-Benayoun 2013, p.573).

Après quelques années record, l'Alya était en baisse en 2016 pour plusieurs raisons : plusieurs auraient pris la décision de partir un an auparavant à la suite des attentats de 2015 (Meunier 2017), certains discours politiques tel celui de Manuel Valls en 2016 a rassuré quelques Juifs (Bastie 2016) et les banques israéliennes sont maintenant « tenues d'informer le fisc français sur les comptes détenus par les nationaux français » (Benillouche 2016).

Mais selon Sebbane, le nombre de Français faisant l'Alya est une constante sous-estimation car « de plus en plus de 'jeunes' retraités autour de 55 ans arrivent dans le pays, s'installent sans rien demander aux services israéliens d'immigration, et donc passent inaperçus [...]. Il faudrait aussi tenir compte des couples qui se sont installés en Israël et dont au moins l'un des membres (le plus souvent le mari) conserve son activité professionnelle en France comme le font nombre de pharmaciens, médecins, cadres supérieurs, petits patrons, commerçants [...]. Beaucoup d'entre eux ne se font pas enregistrer comme nouveaux immigrants » (2008, p.88).

3.4 LES RAISONS DES DEPARTS RECENTS

Pourquoi donc quitter la France, pays perçu comme pacifique, pour aller vivre dans un pays perçu comme étant en état de guerre? Différentes raisons expliquent ce phénomène, et Marianne Meunier (2017) résume bien la situation : « Moyen de se protéger ou de conforter son identité pour les uns, vieux rêve ou perspective impossible pour d'autres, l'alya, cette migration vers Israël, ne s'improvise pas ».

La raison la plus souvent mentionnée est le sentiment d'insécurité qui règne en France. Dans les quinze dernières années, on a assisté à une recrudescence d'actes antisémites en France. Il y aurait eu sept fois plus d'actes antisémites dans les années 2000 que dans les années 1990 (Henley 2014). Et en 2014 seulement, il y aurait eu 851 actes antisémites selon le Service de protection de la communauté juive (Müller 2015). Ce sentiment d'insécurité n'est pas propre à la France et pour plusieurs, une telle violence n'a pas été observée depuis la seconde guerre mondiale (Henley 2014).

Les actes varient en degré de violence : des synagogues ont été détruites, des épiceries casher ont été attaquées, des drapeaux ont été brûlés, des insultes et des cris haineux ont été vociférés dans les rues et plusieurs messages antisémites ont été véhiculés sur des restaurants juifs ou par des graffitis. Mais plusieurs actes ont fait la manchette depuis quelques années dû à leur gravité : le kidnapping d'un enfant juif en 2006, plusieurs cimetières vandalisés, la tuerie à l'extérieur d'une école juive de Toulouse en 2012 qui a fait quelques morts (Henley 2014). Sans oublier la suite des attentats de Charlie Hebdo en janvier 2015 à l'épicerie Hyper Cacher de la porte de Vincennes et ses conséquences, comme la protection des écoles juives dorénavant assurée par l'armée. Soulignons qu'au lendemain de cet attentat le premier ministre israélien Benyamin Netanyahu avait dit : « Israël n'est pas seulement le lieu vers lequel vous vous tournez pour prier, Israël est votre foyer » (Meunier 2017). Cette insécurité en France est également associée à la montée en popularité du Front National, parti qualifié d'extrême-droite.

Ajoutons toutefois que pour certains, « Israël se contente d'attiser la peur de l'antisémitisme pour inciter les juifs français à faire leur alya » (Benillouche 2016). Israël serait prêt à faire des pieds et des mains pour attirer des Juifs au pays pour faire « face à l'augmentation très rapide de la population arabe israélienne » (Sebbane 2008, p.91).

Plus récemment, en mars 2018, une femme juive, Mireille Knoll, a été assassinée à Paris. Ont suivi des rassemblements de plusieurs centaines de personnes dans les grandes villes de France pour dénoncer l'antisémitisme ambiant. Depuis, les Juifs de France ne se sentent plus en sécurité; certains « doivent cacher leurs symboles religieux et faire plus attention à leurs enfants quand ceux-ci doivent sortir » (France Inter 2018) et le gouvernement français semble à court de solutions.

Les statistiques à ce sujet font débat : y a-t-il vraiment une augmentation d'actes antisémites en France depuis quelques années? Comment définit-on un acte antisémite? Les mots sont importants dans ces cas-ci; par exemple, le ministère de l'intérieur en France constate une baisse des menaces à caractère antisémite en 2017, mais une hausse des actions à caractère antisémite (France Culture 2018). Ces statistiques ont une connotation historique et politique et peuvent être interprétées et arrangées de manière différente; par exemple il y a des crimes qui selon certains pourraient être qualifiés d'antisémites mais qui dans les médias ne reçoivent pas ce titre pour ne pas choquer une communauté déjà affectée (France Culture 2017). Déjà en 2008, Sebbane notait à propos d'événements qui avaient eu lieu au début des années 2000s qu'« à l'évidence, les milieux politiques et médiatiques cultivent en France un étrange aveuglement à propos des nouvelles manifestations de la haine antijuive, notamment lorsqu'elles sont liées au conflit israélo-palestinien et qu'elles sont partiellement imputables à certaines populations issues de l'immigration maghrébine et africaine » (2008, p.90).

D'autres raisons sont parfois évoquées pour expliquer l'Alya : une crise identitaire individuelle ou familiale, un système éducatif totalement différent de celui en France, des critiques envers le modèle républicain français qui serait en déroute, une déception généralisée envers l'Europe et le traitement de ses nouveaux arrivants, le conflit au Moyen-

Orient, les préjugés envers les Juifs et le marasme économique (Müller 2015). Ces raisons ne sont pas nécessairement dans un ordre de priorité et il faut ajouter qu'il pourrait y avoir certaines de ces raisons ou même de nouvelles raisons qui ne sont pas toujours dévoilées dans les sondages.

3.5 EXPERIENCES DE L'ALYA : POUR ET CONTRE

Ceux qui partent s'installer en Israël sont appelés les *olim* et ceux qui en reviennent sont les *yordim* (Sebbane 2008, p.95). Mais l'Alya n'a pas réussi à tout le monde et plusieurs ont déchanté. Pour certains l'Alya est signe d'accomplissement, mais pour d'autres c'est un déracinement. Après avoir vécu quelques temps en Israël, certains sont rentrés en France. On estime à 20% les émigrés venus s'installer en Israël qui décident finalement de revenir en France mais ce nombre est imprécis car il n'y pas eu de changement de citoyenneté officielle qui permettrait de mieux recueillir les données (Meunier 2017). D'autres, déçus, décident quand même d'y rester, tandis que certains décident de vivre en permanence dans les deux pays et d'assumer les nombreux allers-retours. Certains font dorénavant partie de la diaspora française en Israël, après avoir fait partie de la diaspora juive en France.

Plusieurs raisons personnelles sont évoquées pour justifier cette déception : les logements sont difficiles à trouver, l'intégration dure beaucoup plus longtemps que prévue, il y a peu de travail disponible, les équivalences de diplômes sont inadéquates, déclassements professionnels, la langue officielle est difficile à apprendre, les différences culturelles israéliennes sont importantes, le salaire n'est pas très reluisants, les indemnités de chômage sont faibles et la différence entre ce que l'on promet et la vraie vie sur place est très grande (Funès et Gosset-Bernheim 2015). De plus, « la vie matérielle, faite d'avantages sociaux et financiers, est meilleure en France que celle qu'ils peuvent trouver en Israël » (Benillouche 2016).

D'autres blâment plus précisément le gouvernement d'Israël: on trouverait chez celui-ci « l'absence de politique sociale, le racisme très fort, le gouvernement de droite dure, les disparités de classe, le système scolaire inégal... Dans ce petit pays, les jeunes cumulent trois boulots pour payer leurs études, c'est un pays rude où la plupart des gens sont dans la survie » (Müller 2015). L'ambiance est aussi pointée du doigt : Israël est « un pays trop vieux, élitiste et hiérarchisé. Un pays rongé par une morosité terrible » (*ibid.*) ou même un pays pauvre, violent et avec peu de rapports sociaux entre les gens (Meunier 2017).

Le fait également d'avoir de la famille déjà établie en Israël aide à l'adaptation (Sebbane 2008). Certains rêvaient d'une intégration rapide et parfaite mais se retrouvent paradoxalement à vivre avec des Français et Françaises : « nombre de migrants vivent en Israël comme ils vivaient en France, parlant français, se retrouvant entre francophones exclusivement, lisant la presse française et ne semblant pas vraiment vouloir s'intégrer à la société israélienne » (Sebbane 2008, p.97).

3.6 DIASPORA ET CULTURE : DES CONCEPTS DEPASSÉS?

Ces statistiques et réactions démontrent plusieurs aspects de la diaspora, entre autres ses limites. La diaspora juive de France est un cas précis car depuis quelques années elle vit une situation anxieuse. Mais il est possible que des diasporas d'autres pays s'épanouissent et qu'un retour à leur mère patrie ne soit même pas envisageable. Être Juif en France ne signifie pas la même chose aujourd'hui qu'il y a 50, 100 ou 500 ans. Le contexte, c'est-à-dire les guerres, la situation économique, les persécutions religieuses, le gouvernement en place, joue pour beaucoup, mais il fluctue constamment. Tout semble changer : le rapport au territoire est en constante évolution, les relations ethniques se sont complexifiées et les identités communautaires et personnelles prennent une place de plus en plus importante.

Après plusieurs années ou générations vécues dans un certain pays, il est possible que le goût de retourner dans la mère patrie revient, car celle-ci est devenue symbole de nostalgie et d'idéal chez certains. Mais avant de prendre la décision de déménager, il faut avoir une idée concrète de ce que cela désigne. Pour certains, peut-être Israël signifiait-il un refuge ou un abri quand on y vivait en dehors, mais la réalité a été tout autre une fois sur place. Passer quelques jours par année en vacances en Israël n'est pas la même chose que de s'y installer définitivement. Et notons au passage que la 'culture juive', la 'culture d'Israël', la 'culture de la diaspora juive' et la 'culture de la diaspora juive de France' ne sont pas des termes semblables bien qu'il y ait des points en commun; en d'autres mots vivre dans une certaine situation ne permet pas nécessairement de se transplanter dans une autre sans problèmes. Soulignons que ces constats sur l'importance des nuances quand on emploie des termes valent aussi quand on utilise le mot 'Juif' : gardons en tête les nuances « géographiques, culturelles ou politiques qui distinguent les expériences (juifs orientaux, juifs russes ; orthodoxes, libéraux, laïcs ; sionistes religieux, etc.) » (Bordes-Benayoun 2013, p.574).

Il est curieux de voir que dans les raisons évoquées pour quitter la France, la culture est si peu présente. Quelques-uns ont mentionné une crise identitaire, spirituelle ou religieuse. Mais la raison première évoquée a constamment été l'insécurité liée aux actes antisémites, ce qui est compréhensible. Mais la culture peut contrebalancer l'insécurité et ne plus se sentir en sécurité peut signifier dans un certain sens que c'est sa propre culture qui est menacée, comme on a pu le voir avec les récents attentats. Mais il reste que peu de personnes ont clairement justifié leur Alya en disant que la culture juive leur manquait. Pourtant, la culture n'est-elle pas le pilier majeur d'une identité, qu'elle soit individuelle ou représentant un peuple? Et tout passe par la transmission : une famille qui a passé plusieurs générations ailleurs qu'en Israël est très imprégnée d'au moins une autre culture mais va quand même enseigner à ses enfants des souvenirs, des images, des mots associés à Israël en outrepassant possiblement l'enseignement des valeurs modernes d'Israël.

Le point commun entre la diaspora et la culture est le goût d'essentialisme, un monde inchangé, un regard vers le passé, qu'il soit inventé ou non. Pour un membre de la diaspora, cette culture est fondamentale si un individu songe à retourner vivre dans sa mère patrie. Mais la culture est concrète et changeante. Bien sûr que l'hébreu est difficile à apprendre, sans parler des différences entre l'hébreu moderne et classique, mais ceci aurait pu être corrigé en prenant des cours d'hébreu en France par exemple. Mais la culture n'est pas que cela; elle regroupe aussi toutes les autres valeurs, mode de pensée et spécificités qui en font un tout à la fois concret et mythique. Même si certaines personnes ont quelques connaissances linguistiques, culturelles et religieuses, il y aura forcément un contact avec l'étranger une fois arrivé sur place. Les nouveaux arrivants seront alors confrontés à de nombreuses difficultés. On pourrait donc dire que ces Juifs ont passé d'une insécurité en France reliée à la violence à une insécurité liée à l'argent en Israël.

Israël peut publiquement proclamer qu'elle est prête à accueillir tout le monde que ce soit pour des raisons religieuses ou politiques avec plusieurs atouts à l'arrivée, mais elle sait que de laisser une vie derrière soi n'est jamais facile. Comment bien préparer et qui doit être responsable d'un tel déplacement? Préparer des gens à habiter dans un nouveau pays est une affaire de longue haleine, mais certains Juifs de France ont probablement décidé assez rapidement de quitter la France.

Les liens avec la diaspora peuvent-ils « faire obstacle à l'attachement au territoire »? (Regnauld 2013, p.165). En d'autres mots revenons à notre hypothèse de départ : être membre d'une diaspora suffit-il à bien nous préparer à un retour dans son pays d'origine? Non bien sûr, mais c'est un point de départ. Si une personne ou une famille veut s'établir ailleurs et si ce pays d'accueil est également d'accord à la recevoir, il faut un bon encadrement. Il faut des rencontres longtemps avant le départ et un suivi régulier une fois arrivé sur place. Cette démarche devrait être la même pour quiconque songe à immigrer. L'Agence Juive joue ce rôle en partie mais elle n'a pas les moyens de faire les suivis réguliers. Il faut expliquer dès le début ce que sera la réalité une fois en Israël le plus

objectivement possible pour réduire les effets d'un éventuel choc culturel. Car l'Alya doit être « murie et librement choisie pour mener à une bonne intégration » (Benillouche 2016).

CONCLUSION GÉNÉRALE

La vie que mènent les membres d'une diaspora ne doit pas être idéalisée. Ces gens vivent un métissage qui peut aussi être vu comme un déracinement, un déchirement ou un égarement. Il peut aussi attirer des réactions racistes en plus d'être dans une perpétuelle quête d'identité (Dortier 2009, p.329). Il y a également des conséquences psychologiques et de l'anxiété associés au statut de diaspora. Quelques fois, cela crée également des différences ou même des tensions dans le milieu familial entre des personnes de différentes générations qui ont adopté à différents degrés la culture du pays d'accueil. Cuche (2010) ajoute que les immigrants vivent un double décalage : ils arrivent dans un nouveau pays et eux aussi ont changé. Et s'ils retournent chez eux, même décalage est vécu à l'envers : ils ne reconnaissent pas toujours leur mère-patrie et leurs anciens compatriotes trouvent qu'ils ont changé. Apprivoiser un nouveau territoire n'est jamais facile. Ajoutons les nombreuses souffrances que ressentent plusieurs membres des diasporas : racisme, mal de vivre, nostalgie, précarité, suspicion et autres difficultés à garder ses traditions et à établir des réseaux (Agbobli *et al.* 2013, p.38).

Chaque personne vit sa relation avec la mère patrie d'une manière unique : certains continuent d'entretenir des liens assez forts pour ne pas oublier leur passé, d'autres préféreront une intégration rapide pour aller de l'avant. La diaspora existe et comme tout regroupement, il y a des avantages à faire partie d'un groupe. Chacun négocie avec sa diaspora et en retire ce qu'il ou elle veut car la diaspora peut être une pléiade de choses en même temps : « La diaspora est : une communauté réellement existante ; une communauté imaginaire ; une identification et une identité métissée ; une communauté en réseaux associatifs, médiatiques ou numériques ; une communauté transnationale qui se mobilise en situation de crise sociopolitique » (Stoiciu 2013, p.16).

Mais comment différencier un simple membre d'une communauté qui entretient des liens avec ses compatriotes d'un autre membre qui se dit faire partie d'une diaspora? En d'autres mots, quand et à partir de quand existe-t-il des liens diasporiques? Regnauld considère que « les liens diasporiques existent dès lors que le projet migratoire est dicté par une pression économique, sanitaire ou politique, pression qui ne justifie a priori aucune rupture avec la diaspora et d'ailleurs généralement associée à une intention de retour (aux dires des intéressés) » (2013, p.159).

Ce n'est pas seulement une question d'appartenir ou non à une diaspora, il y a également la notion de degrés : une personne peut lire les journaux, manger et fêter comme il le faisait dans son pays d'origine, mais pour un autre parler sa langue de temps en temps peut lui suffire. Comme le dit Abou (1981), si un individu désire garder un bon équilibre dans un nouveau pays, il doit bien doser l'ouverture à l'autre et le repli identitaire. Certains pays d'accueil facilitent la vie des nouveaux-venus car ils possèdent des structures permettant aux immigrés de bien s'installer et de vivre comme ils vivaient avant, comme par exemple les pays se disant ouvertement multiculturels, mais d'autres offrent moins de possibilités.

N'oublions jamais que pour plusieurs d'entre ceux qui ont fait leur Alya, ce 'retour' n'en était pas un car ils n'avaient jamais vraiment vécus en Israël auparavant. Certains Juifs de France ont donc été déçus de leur Alya : « l'idéalisation d'Israël par les Juifs de France mène souvent les migrants à la déception, la frustration. L'accueil des Israéliens n'est pas toujours à la hauteur de leurs espérances » (Sebbane 2008, p.98). Dit en quelques mots, cela peut sembler relativement simple à expliquer. Mais pour ceux qui ont vécu cette situation, ils ne se sentent plus à l'aise ni en France ni en Israël; ils se retrouvent maintenant en quelque sorte apatrides.

Cette étude de cas ouvre la porte à une exploration plus poussée. Elle n'est qu'une petite pierre à ajouter dans l'édifice des connaissances touchant à la diaspora, la culture, le territoire et les identités. Ces concepts sont aujourd'hui surutilisés : on voit de l'identité et de la culture partout. Si le concept de diaspora veut perdurer et pour qu'il ne se perde pas en conjectures dans un concept fourre-tout, il faudrait continuer à l'analyser et à l'adapter.

Mais il est bon de continuer à le décortiquer et à le préciser; par exemple devrait-on inclure les touristes dans la définition du concept? Comment distinguer le travailleur contractuel qui reviendra assurément chez lui après un temps déterminé versus un immigré qui abandonne tout derrière lui? Comment mettre sur le même pied un joueur de foot millionnaire qui vit dans un autre pays et un réfugié politique ou qui fuie la guerre? Comment différencier celui ou celle qui retourne chez soi pour s'occuper de sa famille versus celui ou celle qui retournerait pour servir sa patrie? Quel est le rôle exact du diasporé; quelles pressions a-t-il? Comment mettre dans l'équation les retours de force, les expulsés, les criminels? Et plus généralement, comment se font les « échanges transnationaux » (Matthey 2013, p.175) des différentes diasporas? Le concept de 'chez-soi' est-il vraiment légitime? Peut-on vivre ici et là-bas en même temps? Avec les nouvelles technologies, est-il mieux de ne pas retourner chez soi et entretenir des liens diasporiques virtuels pour garder le rêve intact?

Une recherche plus poussée est nécessaire pour comparer l'Alya fait par les individus de différents pays et l'offre par les différentes agences juives. Israël privilégie-t-il des juifs venus de certains pays plus que d'autres? D'autres diasporas juives vont-elles emboîter le pas sur celle de France? D'autres diasporas liées à d'autres religions préparent-ils en ce moment 'leur' Alya? Si oui, tous ces retours causeront-ils un jour des crises diplomatiques?

Une réponse, même partielle, à ces interrogations nous aiderait à comprendre un peu mieux les liens étroits qui existent entre les hommes et femmes et la société.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABOU, Selim. 1981. « Identité ethnique et identité culturelle ». Dans *L'identité Culturelle. Relations interethniques et problèmes d'acculturation*. Paris : Éditions Anthropos.
- AGBOBLI, Christian, Oumar KANE et Gaby HSAB. 2013. « Figures du sujet diasporique ». Dans *Identités diasporiques et communication*, sous la dir. de Christian Agbobli, Oumar Kane et Gaby Hsab (éd.), Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- AKTOUF, Omar. 1987. *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*. Montréal : Les Presses de l'Université du Québec.
- ANDERSON, Benedict. 1991. *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. Londres : Éditions Verso.
- AZRIA, Régine. 2004. « L'identité juive au miroir de l'histoire ». Dans *Identités : L'individu, le groupe, la société*, sous la dir. de C. Halpern (éd.). P. 221-228. Paris : Éditions Sciences Humaines.
- BALIBAR, Etienne. 1988. « La forme nation : histoire et idéologie ». Dans *Race, Nation et Classe : Les identités ambiguës*, sous la dir. de Immanuel Wallerstein et Etienne Balibar. Paris : Éditions La Découverte.
- BARTH, Fredrik. 1969. « Les groupes ethniques et leurs frontières ». Dans *Théories de l'ethnicité* (1995), sous la dir. de Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fenart. Paris : Éditions PUF.
- BASTIE, Eugénie. 2016. « Ralentissement spectaculaire de l'alya des juifs de France ». Dans *Le Figaro*, 17 octobre 2016. Consulté le 2 janvier 2018.
- BEN-RAFAEL, Eliezer. 2013. « Diaspora ». *Current Sociology Review*, Vol.61, N.5-6 : 842-861.
- BENILLOUCHE, Jacques. 2016. « Pour les Français, la fin du mirage israélien ». Dans *Slate*, 19 octobre 2016. Consulté le 2 janvier 2018.

- BORDES-BENAYOUN, Chantal. 2012. « La diaspora ou l'ethnique en mouvement ». *Revue européenne des migrations internationales*, Vol.28, N.1 : 13-31.
- BORDES-BENAYOUN, Chantal. 2013. « Du cœur aux confins de la judéité ». *Ethnologie française*, Vol.43, N.1 : 573-579.
- BRAIBANT, Sylvie et Dominique VIDAL. 2002. « Juifs de France en quête d'identité ». Dans *Le Monde diplomatique*, août 2002. Consulté le 14 décembre 2015.
- BRUBAKER, Roger. 2005. « The 'diaspora' diaspora ». *Ethnic and racial studies*, Vol.28, N.1: 1-19.
- CHALIFOUX, Jean-Jacques. 1993. « Culture: une notion polémique? ». *Service Social*, Vol.42. N.1 : 11-23.
- CHEVRIER, Jacques. 2010. « La spécification de la problématique ». Dans *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*, sous la dir. de Benoît Gauthier et Isabelle Bourgeois. 5e édition. P.53-87. Montréal : Les Presses de l'Université du Québec.
- CNRTL. 2012. « Diaspora » dans Portail lexical : lexicographie, Centre national de ressources textuelles et lexicales. Consulté le 15 avril 2018.
- CUCHE, Denys. 2010. *La notion de culture dans les sciences sociales*. Paris : Éditions La Découverte.
- DORTIER, Jean-François. 2009. « Vers une uniformisation culturelle? ». Dans *Identités : L'individu, le groupe, la société*, sous la dir. de C. Halpern (éd.). P. 326-331. Paris : Éditions Sciences Humaines.
- France Culture. 2017. « Y a-t-il un déni d'antisémitisme en France ? ». *Du grain à moudre*, 8 juin 2017.
- France Culture. 2018. « Y a-t-il un regain d'antisémitisme en Europe ? ». *Du grain à moudre*, 8 février 2018.
- France Inter. 2018. « Malek Boutih : 'Les Juifs ne sont pas en sécurité en France' ». *L'invité de 7h50*, 27 mars 2018.
- FRÉMONT, Armand. 1999. *La région, espace vécu*. Québec : Éditions Flammarion.

- FORMOSO, Bernard. 2009. « Débats sur L’Ethnicité ». Dans *Identités : L’individu, le groupe, la société*, sous la dir. de C. Halpern (éd.). P. 229-241. Paris : Éditions Sciences Humaines.
- FUNES, Nathalie et Hadrien GOSSET-BERNHEIM. 2015. « Juifs de France : quand l'Alya devient une galère ». Dans *Le Nouvel Observateur*, 5 avril 2015. Consulté le 14 décembre 2015.
- GAUTHIER, Benoît. 2010. « La structure de la preuve ». Dans *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*, sous la dir. de Benoît Gauthier et Isabelle Bourgeois. 5e édition. P. 169-197. Montréal : Les Presses de l'Université du Québec.
- GUBA, Egon G. et Yvonna S. LINCOLN. 1994. « Competing Paradigms in Qualitative Research ». Dans *Handbook of Qualitative Research*, sous la dir. de N. K. Denzin et Y. S. Lincoln. P105-117. Londres : Thousand Oaks.
- HALL, Stuart. 2008. « Qui a besoin de l’identité ». Dans *Identités et Cultures: Politiques des Cultural Studies*. P267-297. Paris : Éditions Amsterdam.
- HENLEY, Jon. 2014. « Antisemitism on rise across Europe 'in worst times since the Nazis' ». Dans *The Guardian*, 7 août 2014. Consulté le 15 décembre 2015.
- L’Agence Juive. 2018a. « Alyah : mode d'emploi ». Consulté le 10 avril 2018.
- L’Agence Juive. 2018b. « Notre mission ». Consulté le 10 avril 2018.
- LOUIS, Cyrille. 2014. « Les Juifs de France émigrent en masse vers Israël ». Dans *Le Figaro*, 3 mars 2014. Consulté le 15 décembre 2015.
- MATTHEY, Laurent. 2013. « Trajectoires diasporiques et constructions identitaires ». Dans *Identités diasporiques et communication*, sous la dir. de Christian Agbobl, Oumar Kane et Gaby Hsab (éd.), Québec : Les Presses de l’Université du Québec.
- MEUNIER, Marianne. 2017. « Partir s’installer en Israël, pas si simple ». Dans *La Croix*, 6 janvier 2017. Consulté le 2 janvier 2018.
- MÜLLER, Olivia. 2015. « Départ de juifs pour Israël : ‘En France, je commençais à sombrer dans la paranoïa’ ». Dans *Les Inrocks*, 16 février 2015. Consulté le 15 décembre 2015.
- PHILLIPS, Anne. 2010. *Gender and Culture*, Cambridge: Polity Press.

- REGNAULD, Delphine. 2013. « Identification à l'ici et à l'ailleurs ». Dans *Identités diasporiques et communication*, sous la dir. de Christian Agbobli, Oumar Kane et Gaby Hsab (éd.), Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- ROY, Simon N. 2010. « L'étude de cas ». Dans *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*, sous la dir. de Benoît Gauthier et Isabelle Bourgeois. 5e édition. P. 199-225. Montréal : Les Presses de l'Université du Québec.
- SAND, Shlomo. 2008. « Comment le peuple juif fut inventé ». Dans *Le Monde diplomatique*, août 2008. Consulté le 15 décembre 2015.
- SEBBANE, Jérémy. 2008. « Le début d'une grande alyah ? Les Juifs de France 'montés' en Israël depuis 2000 ». *Archives Juives*, Vol.41, N.2 : 87-100.
- SCHNAPPER, D. et C. BORDES-BENAYOUN. 2006. *Diasporas et Nations*, Paris : Éditions Odile Jacob.
- STOICIU, Gina. 2013. « Diaspora dans tous ses états ». Dans *Identités diasporiques et communication*, sous la dir. de Christian Agbobli, Oumar Kane et Gaby Hsab (éd.), Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- TUCKER, Vincent. 1997. « A cultural perspective on development » Dans *Cultural Perspectives on Development*, sous la dir. de Vincent Tucker (éd.) London : Cass.
- TURGEON, Jean et Jean BERNATCHEZ. 2010. «Les données secondaires». Dans *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*, sous la dir. de Benoît Gauthier et Isabelle Bourgeois. 5e édition. P.489-528. Montréal : Les Presses de l'Université du Québec.
- Université du Québec en Outaouais. 2013. « L'Essai en maîtrise; guide de rédaction, département des sciences sociales. »
- VINSONNEAU, Geneviève. 1997. « Comment saisir les liens entre la culture et les acteurs sociaux? ». Dans *Culture et Comportement*. P. 45-71. Paris : Éditions Armand Colin.
- WALLERSTEIN, Immanuel. 1988. « La construction des peuples : racisme, nationalisme, ethnicité ». ». Dans *Race, Nation et Classe : Les identités ambiguës*, sous la dir. de Immanuel Wallerstein et Etienne Balibar. Paris : Éditions La Découverte.

WARNIER, Jean-Pierre. 2008. *La mondialisation de la culture*. Paris : Éditions La Découverte.

WIEVIORKA, Michel. 2009. « Identités culturelles, démocratie et mondialisation ». Dans *Identités : L'individu, le groupe, la société*, sous la dir. de C. Halpern (éd.). P. 303-311. Paris : Éditions Sciences Humaines.

